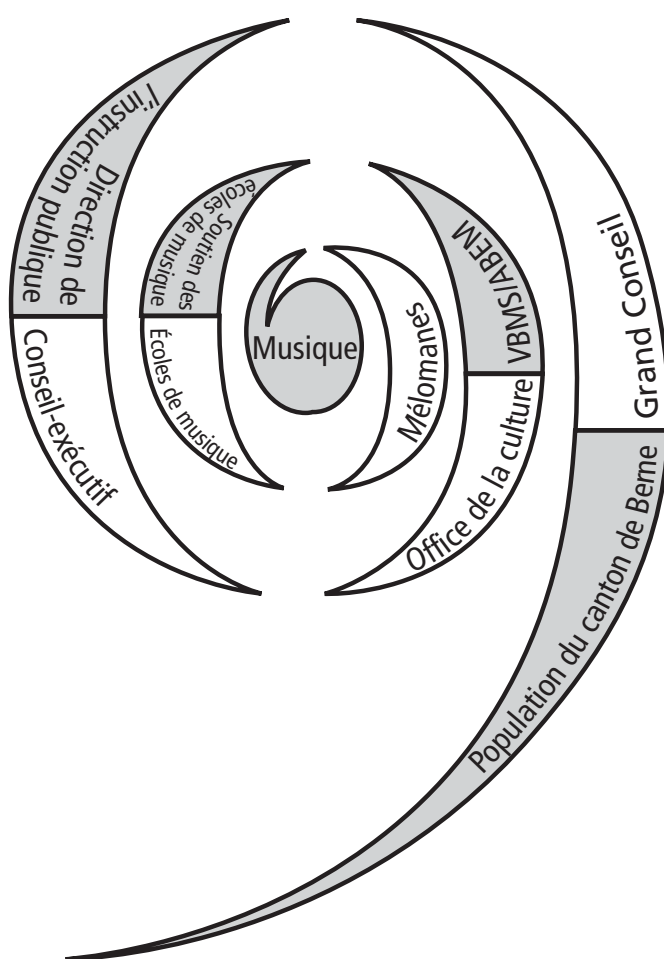


# POUR UN AVENIR EN MUSIQUE



VBMS/ABEM

VERBAND BERNISCHER MUSIKSCHULEN  
ASSOCIATION BERNOISE DES ECOLES DE MUSIQUE

GIACOMETTISTR.8, CASE POSTALE 837, 3000 BERNE 31, TEL. 031 351 90 15

---

## **QUI SOMMES-NOUS?**

*En notre qualité d'association professionnelle, nous regroupons les responsables juridiques des écoles de musique bernoises reconnues et nous sommes compétents pour répondre aux questions qui relèvent de la formation musicale.*

L'ABEM a été fondée en 1984, sur la base du décret cantonal sur les écoles de musique.

Nos organes sont l'assemblée des délégués, le comité, la conférence des directeurs d'école, la commission pédagogique, les commissions spécialisées, le secrétariat, l'office de conciliation indépendant pour les questions de classification salariale.

---

## **QUELLES SONT NOS ACTIVITÉS?**

*Nous représentons les intérêts communs de toutes les écoles de musique*

**Nous offrons** notre soutien aux autorités cantonales et communales, aux responsables, aux administrations, aux directions et au corps enseignant des écoles de musique à l'aide de prestations de service

- Information
- Coordination
- Conseils
- Documentation
- Formation continue
- Controlling

**Nous collaborons** avec l'association des assemblées d'enseignants des écoles bernoises de musique (AAEMB), l'union cantonale des chanteurs bernois (UCCB), l'association cantonale bernoise de musique (ACBM), l'association cantonale bernoise des jeunes musiciens (ABJ) et avec d'autres associations professionnelles régionales, cantonales et nationales, ainsi qu'avec l'association suisse des écoles de musique.

---

## **NOS OBJECTIFS**

*Nous assurons des tâches qui permettent à toutes les personnes intéressées d'obtenir une formation musicale optimale et de mener une vie musicale active en travaillant*

- à l'acceptation politique et sociale des écoles de musique
- à la collaboration avec les écoles primaires et secondaires du degré II, avec la haute école de musique et de théâtre et avec les institutions de formation du corps enseignant
- à la formation musicale des adultes
- au développement et au maintien du niveau de qualité
- à l'instauration d'un esprit d'entreprise à l'intérieur de l'ABEM et des écoles de musique
- à assurer des présences publiques et médiatiques diverses, ainsi que les relations avec les médias pour les écoles de musique qui nous en font la demande
- à des projets de recherche dans le domaine de la formation musicale

*Nous effectuons l'accomplissement de ces tâches dans un esprit d'ouverture, de fiabilité et de créativité.*